

Valoriser les chemins piétons traditionnels

Orléans : une politique de réhabilitation progressive des venelles

Au cours du XIX^e siècle, le développement de la ville d'Orléans a généré de nombreuses venelles dont beaucoup subsistent aujourd'hui, intégrées dans le tissu urbain.

Ce phénomène des venelles, anciens sentiers ruraux, s'est particulièrement développé au Nord d'Orléans, où de nombreux chemins, nécessaires à l'exploitation des vignes et jardins, conduisaient vers le centre ville et reliaient les faubourgs entre eux. Les plus importantes sont devenues des rues. Les chemins de moindre importance (leur largeur est celle du passage d'une brouette) sont restés en l'état. Dans toute la ville, on en dénombre encore plus de quatre-vingt. C'est dans le quartier Saint-Marc, quartier qui essaie de conserver son caractère rural, que le réseau de venelles a le mieux résisté, formant un véritable labyrinthe d'une longueur totale de 8 500 m.

Plus de 90 % des venelles sont des voies entièrement privées pour lesquelles il est nécessaire de composer entre les avis contradictoires des propriétaires. Pour les uns, elles signifient repères d'insécurité et dépotoirs. Pour les autres, les venelles sont des havres de paix, de fraîcheur, refuges du mystère. Source de conflits, les venelles ne sont guère appréciées des municipalités.

Depuis quelques années pourtant, l'équipe municipale d'Orléans a décidé de protéger ce patrimoine et refuse toute demande de fermeture. Au contraire, elle recherche l'entente entre les propriétaires afin de les aider à réaliser des travaux d'intérêt collectif : éclairage, tout à l'égout, propreté. Ceux-ci peuvent être préfinancés avec remboursements échelonnés sur plusieurs années.

La municipalité opère au cas par cas, en contact permanent avec les riverains. Le statut même des venelles empêche toute possibilité de planification. Cependant, la municipalité encourage toute action en faveur des venelles et inscrit sa réflexion dans les études sur les aménagements urbains pour cyclistes et piétons.

En 1998 et 1999, deux venelles ont été ainsi réhabilitées : Bellevoie et Jolliot-Curie.

Dans l'agglomération, d'autres types de venelles existent, en particulier à La Source où elles ont été voulues et planifiées. À La Source, les venelles sont nées en même temps que le quartier. Elles sont publiques, larges, éclairées, ponctuées de bancs et de ralentisseurs qui assurent un certain confort et une relative sécurité aux piétons.

Dans cet esprit, le schéma directeur de l'agglomération orléanaise a préconisé la réalisation de continuités pour les piétons et les cyclistes en cas de réalisation de lotissements en impasse, afin de leur éviter de longs détours.

Peu à peu, un réseau à pied et à vélo se reconstitue ainsi sur l'agglomération.

ENSEIGNEMENTS

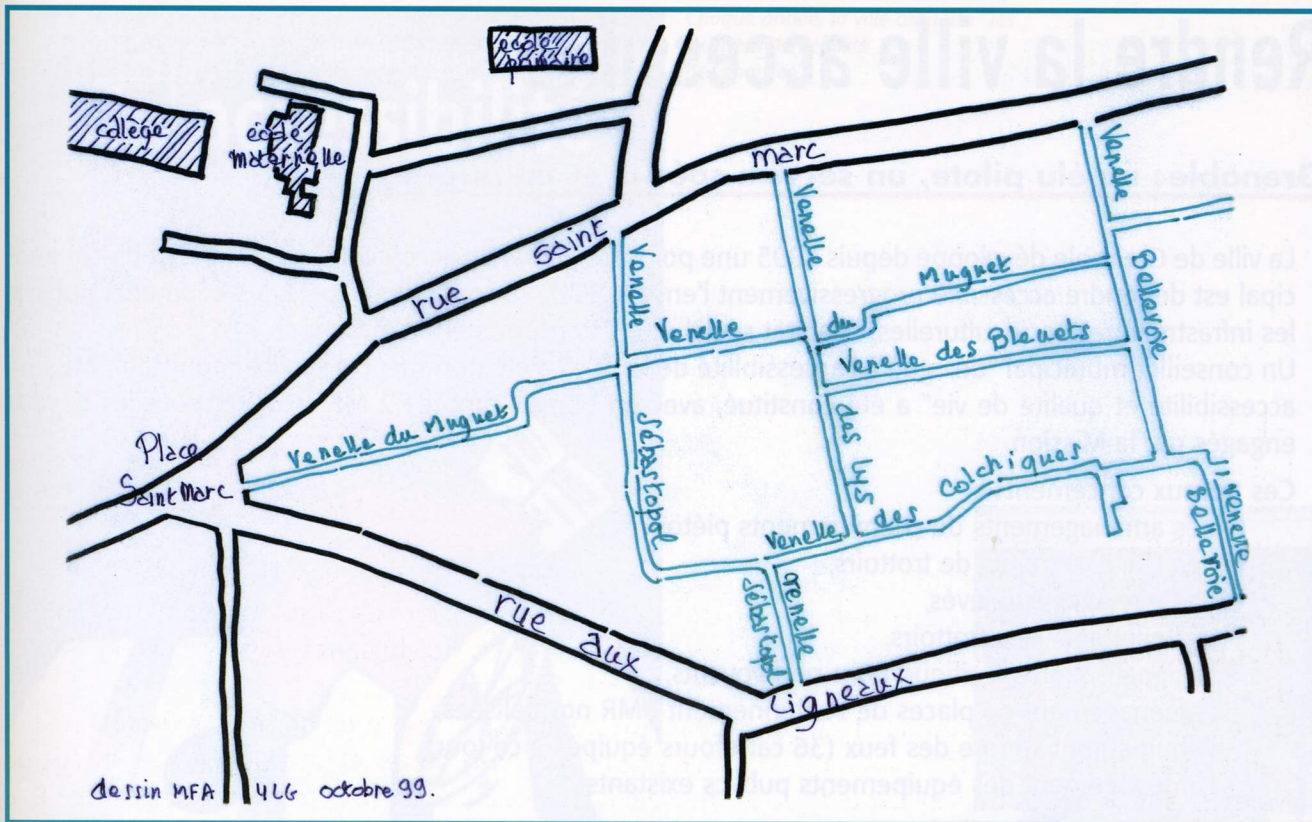
Les venelles posent de nombreux problèmes aux municipalités, mais elles font partie intégrante du patrimoine et à ce titre doivent participer aujourd'hui à la réflexion sur l'urbanisme. Leur connexion permet de développer, en ville, une offre de qualité en itinéraires cyclables ou piétonniers. Pour cela, elles doivent être aménagées, éclairées et entretenues. Ce travail ne peut résulter que d'une vraie concertation entre les élus et les riverains.

ACTEURS

Municipalité, conseil de quartier, associations de quartier, riverains et propriétaires.



L'entrée discrète de la venelle du Muguet



Orléans. Quartier Saint Marc: un réseau de venelles à réhabiliter



© Photos : Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise

En cheminant par la venelle du Muguet

La venelle Bellevoie est en cours de réhabilitation



PERSONNES À CONTACTER

- Claude Baude, conseillère municipale, présidente du quartier Saint-Marc - Tél. 02 38 79 25 97
- Marie-France Archambault, Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise - Tél. 02 38 78 76 76